

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

**MINISTERE DE LA FEMME, DE
L'ENFANT ET DE LA FAMILLE**

**DISCOURS D'OUVERTURE
DE MADAME AMINATA MBENGUE NDIAYE
MINISTRE DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET
DE LA FAMILLE**

**A L'OCCASION DE L'ATELIER DE PREPARATION DE
LA DELEGATION SENEGALAISE POUR BEIJING
LES 19 - 20 1995**

- **CHERS SEMINARISTES,**
- **MESDAMES, MESSIEURS,**
- **CHERS INVITES.**

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion du dernier atelier de préparation pour la participation du Sénégal à la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes.

Cet atelier est la dernière étape d'un long processus de concertation auquel toutes les forces vives de la nation ont pris part dans le but ultime d'offrir de meilleures perspectives pour la femme sénégalaise à l'orée du 21^e siècle et de permettre à notre pays d'assumer le rôle qui est le sien dans le concert des nations.

Vous me permettez donc, au moment où nous mettons la dernière main à la préparation du Sénégal pour cette Conférence de dire toute ma gratitude à l'endroit des agences spécialisées des Nations Unies, des partenaires au développement et des associations et mouvements de la société civile qui avec constance et générosité ont été aux côtés des femmes sénégalaises tout au long de ce cheminement.

Chers séminaristes, dans deux semaines, s'ouvrira en Chine la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes que la Communauté Internationale prépare sans relâche depuis deux ans.

A ce grand rendez-vous mondial, l'un des derniers de ce siècle, l'Afrique et le Sénégal, tout particulièrement, seront présents non seulement pour participer aux côtés des autres pays, mais pour être à l'avant garde de tous les débats ayant

de partir sur le champ de bataille, faisait un serment de vaincre l'adversité et de rapporter le flambeau, il était alors vivifier dans son ardeur par un chapelet d'injonctions et de recommandations que ses proches lui remettaient comme seul bagage pour le guider tout au long des épreuves.

Si je fais cette évocation c'est pour inviter la délégation sénégalaise au dépassement car Beijing ne sera pas une étape facile. Elle doit garder présente à l'esprit que le peuple sénégalais qui l'a mandaté sera à son écoute et qu'elle n'aura pas le droit de décevoir.

Le Président de la République, Monsieur Abdou DIOUF, le Premier Ministre, Monsieur Habib THIAM et avec lui tout le Gouvernement qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer une participation du Sénégal en nombre et en qualité et dans d'aussi bonnes conditions, nous encouragent et nous soutiennent dans notre noble mission.

Mesdames, Messieurs les séminaristes c'est sur cette note d'engagement et d'espoir que je déclare ouvert l'atelier de préparation de la délégation sénégalaise.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.

PARTICIPATION DU CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DE LA FEMME A LA CONFERENCE DE BEIJING

La tenue des assises de Beijing en Septembre 1995 suscite chez le spécialiste de l'information documentaire un certain nombre de suggestions.

En effet, le Sénégal et d'autres pays africains doivent constituer un groupe de pression c'est à dire une force capable de faire passer ensemble leur message. Pour mener à bien ce "lobbing", les Africaines ont besoin de toutes les informations nécessaires et complémentaires pour la défense correcte de leurs dossiers.

La participation d'un spécialiste de l'information documentaire s'avère dès lors, nécessaire à plus d'un titre car, il est sensé apporter les outils documentaires utiles et pertinents qui sont la base de toute négociation : "Pour bien négocier, il faut être bien informé et bien se documenter".

ROLE DU SPECIALISTE DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE PENDANT LA CONFERENCE

1) Le Repérage et la collecte des documents

Les opérations se dérouleront pendant toute la durée de la conférence. Il s'agira de faire le tour des salles pour récupérer les documents et renseignements susceptibles d'intéresser la délégation sénégalaise.

La collecte se fera au fur à mesure et les données recueillies seront mises à la disposition des participants.

2) La diffusion de l'information

La distribution des documents se fera au profit des membres de la délégation sénégalaise. Une liste des documents collectés ou susceptibles de l'être sera présentée à chaque participant qui fera son choix selon ses besoins propres en information et les documents lui seront remis.

Par la même occasion d'autres besoins en information peuvent être identifiés et pris en compte par le spécialiste de l'information documentaire.

Cette participation permettra au CNIDF de jouer un rôle d'arsenal de l'administration parce que doté d'archives vivantes et semi vivantes de l'histoire de la femme sénégalaise.

Les données recueillies sur place feront l'objet d'une bibliographie diversifiée sur la femme qui viendra compléter la base de données embryonnaires déjà existante au Centre et le répertoire conçu à l'issue de la Quatrième Conférence sur les Femmes à Dakar disponible au Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine.

Par ailleurs ces acquis ci dessus énumérés permettront de jeter les bases d'une coopération fructueuse avec des centres intervenants dans des domaines similaires dans les pays africains.

La gestion des documents dès sa conception ou "record management" terme anglophone, permet de mieux véhiculer l'information de façon rapide et rationnelle : c'est avoir l'information qu'il faut à portée de main et en un temps record.

Aussi, le spécialiste de l'information documentaire est-il un partenaire incontournable dans la réalisation des objectifs de tout projet de société.

CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, je vous propose de bien vouloir comprendre **Madame Aïssatou Aïdara** dans la délégation du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, documentaliste et archiviste ayant une solide expérience de ces rencontres internationales.

PARTICIPATION DU CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DE LA FEMME A LA CONFERENCE DE BEIJING

La tenue des assises de Beijing en Septembre 1995 suscite chez le spécialiste de l'information documentaire un certain nombre de suggestions.

En effet, le Sénégal et d'autres pays africains doivent constituer un groupe de pression c'est à dire une force capable de faire passer ensemble leur message. Pour mener à bien ce "lobbying", les Africaines ont besoin de toutes les informations nécessaires et complémentaires pour la défense correcte de leurs dossiers.

La participation d'un spécialiste de l'information documentaire s'avère ^{dés} dès lors, nécessaire à plus d'un titre car, il est sensé apporter les outils documentaires utiles et pertinents qui sont la base de toute négociation : "Pour bien négocier, il faut être bien informé et bien se documenter".

ROLE DU SPECIALISTE DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE PENDANT LA CONFERENCE

1) Le Repérage et la collecte des documents

Les opérations se dérouleront pendant toute la durée de la conférence. Il s'agira de faire le tour des salles pour récupérer les documents et renseignements susceptibles d'intéresser la délégation sénégalaise.

La collecte se fera au fur à mesure et les données recueillies seront ^{mises} mis à la disposition des participants.

2) La diffusion de l'information

La distribution des documents se fera au profit des membres de la délégation sénégalaise. Une liste des documents collectés ou susceptibles de l'être sera présentée à chaque participant qui fera son choix selon ses besoins propres en information et les documents lui seront remis.

Par la même occasion, d'autres besoins en information peuvent être identifiés et pris en compte par le spécialiste de l'information documentaire.

Cette participation permettra au CNIDF de jouer un rôle d'arsenal de l'administration parce que doté d'archives vivantes et semi vivantes de l'histoire de la femme sénégalaise.

Les données recueillies sur place feront l'objet ^{d'une} bibliographie diversifiée sur la femme qui viendra compléter la base de données embryonnaires déjà existante au Centre et le répertoire conçu à l'issue de la Quatrième Conférence sur les Femmes à Dakar disponible au Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine.

Par ailleurs ces acquis ci dessus énumérés permettront de jeter les bases d'une coopération fructueuse avec des centres intervenants dans des domaines similaires dans les pays africains.

La gestion des documents ^{dès} sa conception ou "record management" terme anglophone, permet de mieux véhiculer l'information de façon rapide et rationnelle : c'est avoir l'information qu'il faut à portée de main et en un temps record.

Aussi le spécialiste de l'information documentaire est-il un partenaire incontournable dans la réalisation des objectifs de tout projet de société.

CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, je vous propose de bien vouloir comprendre **Madame Aïssatou Aïdara** dans la délégation du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, documentaliste et archiviste ayant une solide expérience de ces rencontres internationales.